

RÉSEAU

Sortir du nucléaire

LA LETTRE D'INFORMATION

Fédération de
252 associations

9, rue Dumenge F-69004 LYON • Tél : 04 78 28 29 22 • Fax : 04 72 07 70 04 • Internet : www.sortirdunucleaire.org

Sommaire

Chauffage électrique, une campagne qui inquiète EDF	2
Sortie du nucléaire en Allemagne : une farce ?	4
Les rejets radioactifs à Soulaïnes	5
Mise en examen de la Cogéma	6
Effet de serre, l'argument de la dernière chance	7
Ce fameux nuage, Tchernobyl	8
Superphénix, l'extinction ?	10
Les effets sur la santé des lignes à haute tension	11
Le nucléaire et la lampe à pétrole	13
Assemblée générale du Réseau	14
Tous ensemble contre l'enfouissement	16



UNE CAMPAGNE

Pour la première fois en France, une grande campagne nationale contre le chauffage électrique réunissant les associations de consommateurs, de chômeurs et les 252 associations réunies au sein du Réseau "Sortir du nucléaire" a permis de créer l'événement. 130 000 documents ont été diffusés à cette occasion.

Les premiers résultats sont déjà, tout à fait encourageants

Tout d'abord, notre campagne n'a pas semble-t-il, vraiment plu à EDF. Plusieurs documents internes, dont de larges extraits sont reproduits ci-contre, démontrent clairement la préoccupation d'EDF sur ce sujet et prouvent clairement que le Réseau a su taper là où ça faisait mal ! Un document interne à EDF précise : « Une centrale avec au bout un chauffage électrique. C'est le schéma simplifié qui traduit le mieux l'essentiel des enjeux économiques pour EDF aujourd'hui. [...] Le chauffage électrique représente 25 % du chiffre d'affaires d'EDF, soit 30 milliards de francs [...]. Nucléaire et chauffage électrique assureront 70 % de la marge financière d'EDF dans les vingt prochaines années. »

Du côté des médias, les répercussions ont été importantes. Nos conseils concernant les économies d'énergie ont été repris sur France 2, le 26 décembre 1998, dans les journaux télévisés de 13 heures et du soir ! Un autre reportage sur notre campagne est passé sur France 2, le 12 janvier 1999 à 13 heures puis un autre sur France 3 Poitou-Charentes. Un reportage devrait également passer sur M6, début avril. Côté presse et radios, citons en vrac, France Inter, France

Info, L'Événement, L'Est Républicain, Ouest-France, Sud-Ouest, Le Progrès, Centre presse, La Nouvelle République, INC Hebdo, Rustica... Au total, ce sont des centaines de milliers d'individus qui auront été informés.

Du côté politique, Martine Aubry nous a gentiment répondu qu'elle avait transmis le dossier à Louis Besson, secrétaire d'État au logement qui a lui-même transmis notre dossier aux services compétents...

Nous avons reçu des députés Jean-Pierre Brard (communiste rénovateur) et André Aschieri (Verts) deux propositions de loi qui n'ont pas, pour l'instant, été inscrites à l'ordre du jour.

La première proposition de loi (enregistrée le 31 mars 1998) vise à limiter les charges énergétiques dans les immeubles collectifs à usage d'habitation. Elle propose en particulier qu'une analyse technique et économique compare au minimum trois scénarios énergé-

EXTRAITS D'UN DOCUMENT INTERNE À EDF

Centre résidentiel électricité

Paris, le 27 novembre 1998

À l'attention de Mesdames et Messieurs les chefs d'unités et chargés de communication d'EDF.

La campagne annoncée des mouvements anti-nucléaires se joignant à des associations de consommateurs contre le chauffage électrique, a effectivement commencé (relayée par France Inter et France Info). [...] 250 associations essayent comme d'autres associations européennes de même type (allemandes en particulier) de faire pression sur la politique nucléaire et l'indépendance énergétique française.

La stratégie de communication d'EDF est de ne pas prendre les devants, de ne pas solliciter de droit de réponse (qui entretenant la polémique nous desservirait) et de ne répondre qu'aux sollicitations des médias. [...] S'il s'agit d'une sollicitation d'un média national [...] il vous faut contacter obligatoirement la Direction de la communication (Christine Collaert, tél. : 01 40 42 62 68...). Pour répondre à un média local, je vous joins quelques éléments :

- 1) La "minute" de réponse à la "première question" et quelques suggestions de questions réponses.
- 2) Un argumentaire. Son objectif est d'avoir une base de réponse simple et commune aux attaques formulées.

[...]

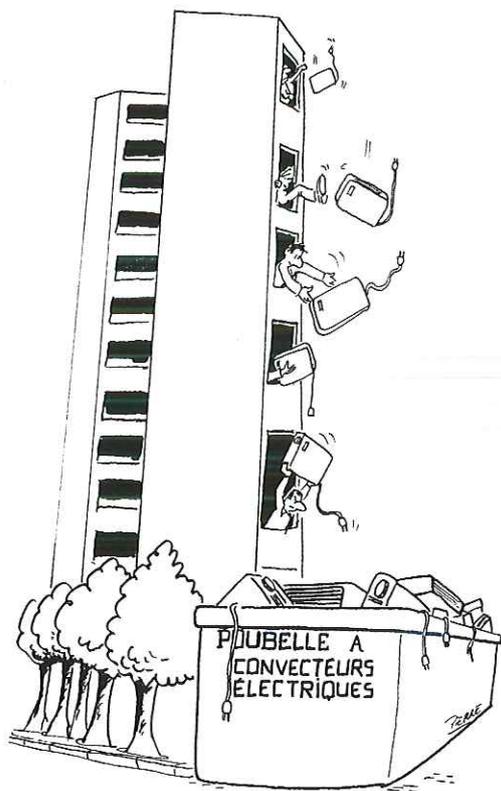
Bien cordialement,

Robert LELOUP,

directeur du Centre résidentiel électricité

La totalité des documents internes EDF est disponible sur notre site Internet www.sortirdunucleaire.org ou contre deux timbres à 3 F.

QUI INQUIÈTE EDF



tiques. Une telle loi est fondamentale dans la mesure où elle permettrait aux locataires de comparer les avantages et inconvénients des plusieurs énergies.

La seconde proposition de loi (enregistrée le 22 septembre 1998) vise à minorer en deçà d'un niveau de consommation, considéré comme vital, la redevance forfaitaire d'abonnement et le prix de l'électricité. Il s'agit de garantir à chacun, au plus bas coût, la consommation de base nécessaire pour vivre en élevant des enfants dans des conditions convenables afin d'éviter l'entrée dans des processus d'exclusion.

Jean-Michel Marchand, (député Verts de Maine-et-Loire) nous a transmis ses encouragements puis a diffusé un grand nombre de nos documents. Précisons enfin que Jean Le Garrec (PS), président de la commission des affaires sociales à l'Assemblée nationale n'a jamais répondu à nos courriers.

Les informations contenues dans nos documents ont été plusieurs fois reprises par des parlementaires, Michèle Rivasi (apparentée PS) dans le cadre du débat parlementaire du 21 janvier 1999, Noël Mamère (Verts) au cours d'un débat télévisé, début février sur Canal +.

Aujourd'hui, la première génération de chauffage électrique arrive en bout de course et commence à être remplacée. Soyons vigilants et actifs pour ne pas laisser le terrain à EDF. Une nouvelle installation de chauffage électrique, ce serait à nouveau 15 à 25 ans d'inconfort et de factures exorbitantes. La satisfaction des locataires, qui ont bénéficié de l'élimination du chauffage électrique, est notre meilleure carte pour convaincre. Elle s'ajoute à la satisfaction des services sociaux et associations caritatives... **Ensemble, il est indispensable de continuer à agir.** Il suffit de 1 à 3 personnes par département pour reproduire l'expérience de Poitiers : un mini-guide très simple est à votre disposition sur simple demande écrite.

Michel DEBIAIS &
Philippe BROUSSE

1) Une copie des deux propositions de lois est disponible contre deux timbres à 3 F.

2) Une revue de presse complète de cette campagne est disponible contre trois timbres à 3 F.

CONTACT

- La campagne continue : commandez et diffusez le 4 pages avec les cartes pétitions (2 F, port compris).
- Un dossier de 80 pages — véritable guide pour reproduire l'expérience de Poitiers de sortie du chauffage électrique — est disponible contre 46 F (frais d'envois inclus).

Comment intéresser les banques au chauffage électrique ?

Depuis plusieurs années, EDF intervient auprès des banques (le Crédit agricole et le Crédit mutuel) pour favoriser le chauffage électrique. Grâce à une subvention versée par EDF directement à ces deux banques, elles peuvent distribuer ces prêts à un taux sans égal de 1,90 % à leurs clients.

Cette bonification versée par EDF représente un geste plutôt généreux envers le Crédit agricole et le Crédit mutuel puisque cette subvention leur permet de compléter le taux versé par le client et d'atteindre un bénéfice financier confortable de 4 à 5 % qui va directement dans la poche des banques.

De ce fait, ces banques ont donné l'ordre à tous les commerciaux d'interroger tout emprunteur réalisant une construction ou une rénovation de son mode de chauffage afin de diffuser ce prêt qui permet de diminuer le taux moyen de financement (et donc pour ces banques dites "mutualistes" de gagner des parts de marché), tout en gagnant encore plus d'argent.

L'objet de ces prêts doit être la rénovation ou la mise en place du système de chauffage d'un particulier, à condition qu'il soit électrique, bien sûr !

Augmenter les bénéfices des banques, favoriser la consommation d'électricité nucléaire, encourager un mode de chauffage qui a le coût de fonctionnement le plus élevé : beau résultat obtenu par EDF avec la complicité du Crédit agricole et du Crédit mutuel...

LA SORTIE ALLEMANDE DU NUCLÉAIRE SERAIT-ELLE UNE FARCE VISANT À ATTENDRE LA FIN NATURELLE DES RESSOURCES EN URANIUM ?

Le gouvernement Schroeder a pris la décision d'arrêter progressivement le nucléaire en arrêtant une par une les centrales nucléaires qui arriveront en fin de vie.

La fédération allemande des entreprises d'électricité envisage une durée de vie des centrales nucléaires allemandes de 60 ans, ce qui correspondrait au maintien en activité des réacteurs actuels pour encore 40 ans. Selon plusieurs évaluations, les ressources terrestres en uranium ne suffiront que pour 40 à 60 années. Cette constatation démontre à l'évidence que l'Allemagne vise en vérité à user du nucléaire jusqu'à la fin. L'industrie nucléaire est par contre plutôt favorable au projet d'interdiction du retraitement des déchets nucléaires, celui-ci étant beaucoup plus cher que l'aménagement de sites d'entreposage à proximité des centrales.

Pour leur part, les écologistes pensent qu'il est indispensable d'arrêter les exportations de déchets irradiés allemands à travers l'Europe (transports à hauts risques) et de retraiter (ce qui entraîne une source de pollution radioactive des terres et mers environnantes), avant tout pour maintenir un avenir terrestre vivable. Les transports "Castors", régulièrement marqués par une mobilisation massive des antinucléaires, pourraient devenir superflus, ce qui tranquilliserait tant l'administration que l'industrie. De plus les fonctionnaires du nucléaire vont concevoir ces sites provisoires comme solution facile et lucrative d'entreposage — le conditionnement définitif

étant du ressort du gouvernement — monnayant ainsi la poursuite, des dizaines d'années durant, de la filière nucléaire. La recherche d'une solution rendue toujours plus difficile du fait de l'accumulation des déchets nucléaires est ainsi remise à la saint Glinglin.

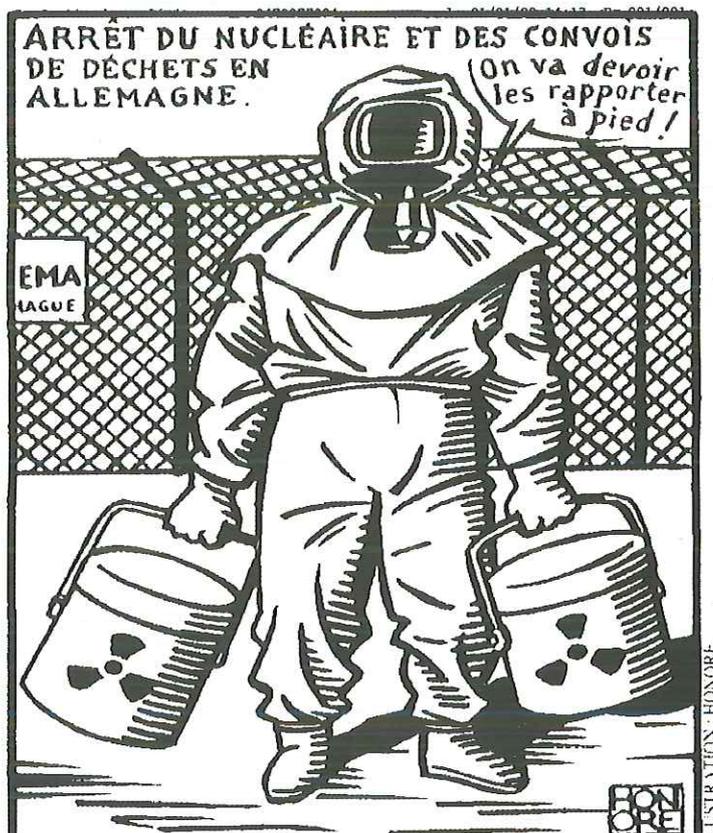
Vers une nouvelle génération de centrale nucléaire

Le nouveau gouvernement allemand a décidé de ne plus accorder d'autorisation de construction de centrales nucléaires pour les trois années à venir. Comme bouche-trou, jusqu'à la fin naturelle de l'âge nucléaire, pour remplacer les réacteurs qui arriveront en fin de vie d'ici-là, on — c'est-à-dire la

Bavière avec Siemens en tête de colonne — continue à viser la réalisation d'une nouvelle génération de centrale nucléaire, l'EPR qui pourrait être construit en France ? Le deuxième pouvant être envisagé en Allemagne après l'épisode gouvernemental rouge-vert !

La construction de sites d'entreposage supplémentaires nous sert ainsi de moyen commode à passer le temps nécessaire.

La majeure partie des mesures annoncées par le gouvernement rouge-vert pour organiser la sortie du nucléaire a été atténuée sous la pression de l'industrie jusqu'à ne presque plus gêner la poursuite normale de l'usage des centrales installées — pour le moment.



Seule la date d'échéance pour un arrêt des centrales en activité reste une question épineuse qui pourrait solliciter un débat difficile. Pourtant le gouvernement compte trouver un terrain d'entente avec les industriels du nucléaire au cours de l'année : un accord de plus à l'avantage de qui ?

Ceci dit, nous nous éloignons à grands pas de l'abandon rapide, que réclament les antinucléaires. Mais que faire ?

La chasse à l'uranium

En Australie et au Canada l'industrie nucléaire tente d'ouvrir de nouvelles mines d'uranium. Sans uranium, pas de nucléaire ! Un point vulnérable qui pourrait effectivement toucher cette filière. En renforçant les groupes de lutte sur place contre la "chasse à l'uranium", leur prêtant l'oreille, les faisant connaître ici en Europe, nous leur apporterions un soutien tout en perturbant la filière nucléaire.

Chez nous, ce sera la lutte acharnée contre les transports de déchets nucléaires qui nous occupera, provoquant ainsi — on espère — une fin rapide du fonctionnement des centrales.

De plus, selon les registres de l'industrie nucléaire, le nombre d'avaries après 25 ans d'activité dans nos réacteurs augmente manifestement et en conséquence le risque d'accident majeur devient incalculable. Parallèlement, la résistance des matériaux diminue considérablement suite à la fatigue due à l'irradiation, aux changements de températures et variations de tension.

Qui voudrait se fier à un avion de 1958 pour partir en vacances ?

Personne aujourd'hui ne peut juger exactement de la direction engagée, ni où elle nous mènera. Reste une seule certitude : le nouveau gouvernement allemand a au moins réussi à faire tourner le vent et à ébranler la foi aveugle en une technologie que, nous aussi jugeons inassumable.

**Wolfgang PANZER
& Max MOOSBAUER**

Traduit de l'allemand par
Sylvia Ruhenstroth-Bauer

Écrit le 14 janvier 1999.

SOULAINES

DES REJETS D'HYDROGÈNE RADIOACTIF DANS L'AIR

Soulaines-Dhuys se situe dans l'Aube à la limite de la Haute-Marne. Ce centre de stockage en surface des déchets nucléaires à durée de vie courte — dits de type A — a pris la relève de celui de La Hague, saturé.

Soulaines est opérationnel depuis 1992. Il reçoit des substances radioactives de toutes les installations nucléaires civiles et militaires de France, dont celles provenant de la fabrication des 18 % d'électricité vendus à divers pays européens comme l'Italie, l'Allemagne, la Grande-Bretagne. C'est ainsi que nous vendons à l'étranger un produit propre (à perte d'ailleurs) et que nous gardons les saletés pour nous !

Seulement, il y a un couac dans cette belle réalisation que la direction ne manque pas de faire visiter. Le centre rejette de l'hydrogène radioactif gazeux (appelé tritium) par la cheminée qui évacue l'air de la ventilation nucléaire de l'atelier de conditionnement des déchets ; cela depuis son ouverture en 1992 et à 1,5 km du village de la Ville-au-Bois (Aube). Or, cet hydrogène radioactif en retombant au sol s'associe à l'oxygène, se transformant en tritium aqueux, ou eau tritiée, 25 000 fois plus dangereuse que sous forme de gaz.

Des rejets en toute illégalité

Il aura fallu deux ans pour que l'obstination d'un citoyen haut-marnais aboutisse enfin à l'obtention d'une réponse, partielle et vague, du directeur de Soulaines, permettant cependant de dévoiler ce que la direction s'évertuait à masquer et à taire. Actuellement, la recherche de précisions et d'une information complète se poursuit.

Les rejets se font en toute illégalité : l'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs), gestionnaire du centre, ne possède en effet aucune autorisation de rejet et l'étude d'impact de l'enquête publique de 1986 prévoyait que « *le fonctionnement du centre ne donne lieu à aucune émission d'effluents radioactifs gazeux* ».

Bien entendu, la population avoisinante est laissée dans l'ignorance de ces émanations, tant du fait de la direction que de la presse. Les villages haut-marnais de Louze, Ceffonds, Montier-en-Der (l'étang de Der est la plus grande réserve d'eau européenne et attire des milliers de vacanciers chaque été) qui veulent développer un tourisme vert, sont sous vents dominants et donc directement exposés; la région est classée "AOC Brie-de-Meaux". Mais, on ne voudrait surtout pas faire naître la moindre inquiétude, alors on pratique le silence.

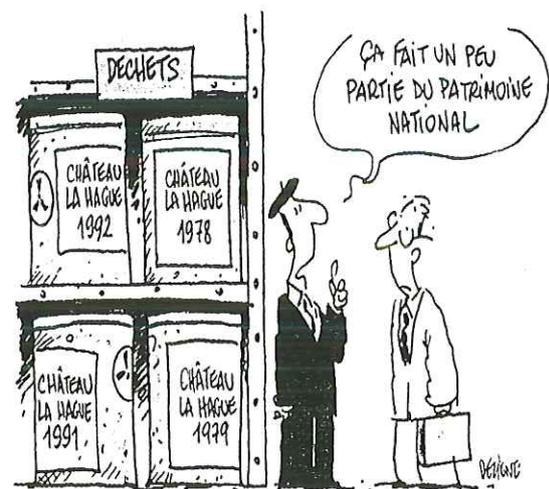
D'où ces quelques questions :

- 1) À quoi sert une Commission locale d'information (CLI) qui ne paraît pas faire grand effort pour s'informer et informer ? Les élus locaux n'ont-ils pas le devoir de rendre compte ?
- 2) L'État, garant du droit, interviendra-t-il pour porter l'affaire devant les tribunaux ? Imposera-t-il la transparence ?
- 3) Les ministres de l'industrie et de l'environnement obligeront-ils l'Andra (exploitant du site de Soulaines) à stopper tout rejet nocif ?
- 4) Le ministère de la santé diligentera-t-il une enquête épidémiologique auprès des populations soumises à ces retombées radioactives ?

Jean FORTCHANTRE,
A Contre-Courant

.....
**Pour tout contact : Cedra (Collectif contre l'enfouissement
des déchets radioactifs) BP 17 52101 SAINT-DIZIER**

UNE PREMIÈRE : LA COGÉMA MISE EN EXAMEN À LA HAGUE



Le lobby nucléaire pourrait-il ne plus être au-dessus des lois ?

La Compagnie générale des matières nucléaire (Cogéma) a été mise en examen, le lundi 11 janvier 1999, au titre des articles 223-1 et 223-2 du Code pénal pour « mise en danger de la vie d'autrui par le fait d'exposer autrui à un risque immédiat de mort ou de blessure [...] par la violation manifestement délibérée d'une obligation particulière de sécurité ou de prudence ». Une décision qui met sur le terrain judiciaire le problème du rapatriement des déchets nucléaires étrangers, stockés depuis trop longtemps à La Hague.

Cette mise en examen est une première juridique, et surtout, une première dans le nucléaire.

Elle faisait suite à un dépôt de plainte en 1997 de Didier Anger, voisin de l'usine de La Hague et antinucléaire de longue date. L'article 3 de la loi du 30 décembre 1991 stipule que « le stockage des déchets radioactifs importés, même si leur retraitement a été effectué sur le territoire national, est interdit

au-delà des délais techniques imposés par le retraitement ». Sous la pression de la Cogéma, cette loi n'a toujours pas de décret d'application... mais le juge Frédéric Chevallier, du Tribunal de grande instance de Cherbourg a estimé que l'absence de ce décret d'application ne constituait pas un obstacle à la mise en examen de la Cogéma et donc à l'application de la loi !

C'est après une première plainte en 1994 du Crilan que les seuls et uniques convois nucléaires à avoir été retournés dans leurs pays d'origine l'ont été en 1995 et 1996 : trois vers le Japon et deux vers l'Allemagne. Et depuis plus rien ! La Belgique, la Suisse ou les Pays-Bas n'ont jamais récupéré un kilo de leurs déchets nucléaires !

En 1996, le rapport Turpin indiquait (page 41) l'existence de contrats de retraitement signés avant 1977, portant sur 525 tonnes de combustibles étrangers, qui ne prévoyaient pas le retour des déchets à l'expéditeur alors que la loi interdisait déjà le stockage en France. En clair, la Cogéma stocke des déchets nucléaires alors qu'elle n'a jamais eu l'autorisation de le faire et ce depuis 20 ans pour certains déchets étrangers et depuis 50 ans au moins pour les déchets français !

Didier ANGER

.....

Contact : Crilan (Comité de réflexion, d'information et de lutte antinucléaire) 1, La Honchardière 50200 Courcy

LU DANS LIBÉRATION du 28 janvier 1999

Le nucléaire n'a pas besoin de retraitement

Le retraitement pollue l'environnement, produit du plutonium totalement inutile depuis l'échec des surgénérateurs, et pèse lourdement sur le coût du kWh électro-nucléaire. Il faut donc y mettre fin. Seulement 10 % des combustibles usés chaque année dans les centrales nucléaires du monde entier sont retraités. Les 90 % restants sont, ou seront, stockés définitivement. Après 20 ans d'existence, Cogéma et BNFL (Grande-Bretagne) n'ont pas convaincu les électriciens mondiaux, lesquels restent en grande majorité hostiles au retraitement. Contrairement à ce qu'affirme la Cogéma, la fin du retraitement ne serait donc absolument pas synonyme de fin du nucléaire ! Il est évident que le nucléaire, se passant du retraitement dans 90 % des cas, peut s'en passer complètement. Étrangement, l'axiome "fin du retraitement égale fin du nucléaire" est aussi bien entretenu par les écologistes que par les "retraiteurs". Pourquoi ? Les écologistes savent qu'il est impossible d'arrêter rapidement le nucléaire. En Allemagne, si la droite revenait au pouvoir dès la prochaine législature, la "fin du nucléaire" serait à jeter aux oubliettes. En revanche, arrêter immédiatement le retraitement est possible. [...] Côté industriels, le retraitement représente plus de 50 % de l'activité de la Cogéma. Son arrêt serait fatal à l'entreprise. La Cogéma a intérêt à convaincre l'opinion (favorable au nucléaire) que sans retraitement, la fin de cette énergie serait inéluctable. [...] Le retraitement va disparaître parce qu'il est inutile, coûteux (au point d'affaiblir la compétitivité du nucléaire par rapport au gaz) et dangereux pour l'environnement. Bref, avenir du retraitement et avenir du nucléaire sont deux questions bien distinctes. Arrêtons le retraitement pour sauver le nucléaire.

Pierre-Marie GAUTIER, collaborateur de Cogéma de 1988 à 1998

L' ARGUMENT DE LA DERNIÈRE CHANCE

Pour EDF, c'est l'argument de la dernière chance. Mais le mythe du nucléaire censé nous protéger contre l'effet de serre ne résiste pas plus à la réalité que ceux de l'énergie atomique rentable et sans danger.

D'abord, une précision : sans effet de serre, la température moyenne (toutes saisons et tous lieux pris en compte) ne serait que de -18°C ! Les rayons infrarouges (invisibles mais chauffants) venus du soleil, puis renvoyés par la surface terrestre, sont en partie piégés par l'atmosphère, comme s'il y avait une serre. Certains gaz, comme le CO_2 (gaz carbonique), le méthane, les oxydes d'azote, jouent ce rôle d'écran, et nous garantissent, aujourd'hui, une température moyenne de $+15^{\circ}\text{C}$.

Montée des mers

Mais une hausse rapide ($+0,5^{\circ}\text{C}$ depuis 1900) a été enregistrée. Comparée aux réchauffements entre les glaciations produites depuis la préhistoire ($+0,1^{\circ}\text{C}$ par siècle au maximum), elle s'explique difficilement par un phénomène naturel. Ce réchauffement, probablement dû à nos émissions de CO_2 , est plus rapide près des pôles avec des fontes de banquises provoquant des accidents mortels.

Les conséquences envisagées sont nombreuses : $+2^{\circ}\text{C}$ en moyenne d'ici 2100 ; montée des mers noyant des îles (par exemple : les Maldives) ou une partie du Bangladesh ; extension des régions désertiques (ce fléau a plusieurs causes dont une est l'effet de serre), modification des climats, des écosystèmes, nouveaux flux migratoires... L'estimation de hausse moyenne de température est difficile car la complexité des phénomènes ne permet pas d'arriver à une bonne modélisation et donc, une prédiction

fiable, de plus, le comportement des populations sera déterminant pour réduire les émissions polluantes.

En France, parmi les activités humaines utilisant les combustibles fossiles rejetant le plus de CO_2 , signalons les transports 35 %, l'industrie 24 %, l'agriculture 2 %, le chauffage des habitations et des bureaux 22,5 % alors que la production d'électricité ne contribue "que" pour 16,5 %.

Certes, les centrales et le chauffage individuel au fioul, au charbon sont les plus gros producteurs de CO_2 , mais le lobby nucléaire nous devrait... au moins la lumière sur sa contribution ! Car il faut prendre en considération l'extraction et l'enrichissement du combustible nucléaire, la construction des centrales nucléaires, le transport du combustible ainsi que celui des déchets (plusieurs milliers de km par an). D'après une étude de *L'Ökonomie Institut* de Darmstadt (Allemagne) cela donne au minimum 28 g de CO_2 émis par chaque kWh nucléaire. Multipliez par 376 Twh (= 376 mille milliards de Wh) d'électronucléaire produits par EDF en 1997, vous obtenez plus de 10 millions de tonnes rejetées par EDF sur un total de 367 millions de tonnes rejetées en 1990 (3 % soit plus que l'agriculture).

Les adeptes du lobby nucléaire ont du mal à se recycler en écologistes... quant à nous, citoyens, en économisant notre consommation d'électricité, nous évitons une partie des rejets de CO_2 .

Économies d'énergies et énergies renouvelables

Quant aux énergies renouvelables (solaire, éolien...), elles ne produisent pas ou peu de CO_2 . Certes, leur mise en œuvre nécessite souvent des transports, mais plus courts, avec des matériaux plus légers que ceux d'une centrale atomique. Parmi ces énergies renouvelables, seule la filière-bois pourrait poser le problème du rejet de CO_2 , par combustion. Mais, si on remplace l'arbre utilisé dans la chaudière par la plantation d'un nouveau, ce dernier va absorber du CO_2 (pour fixer le carbone nécessaire à sa croissance). C'est pourquoi, dans une forêt en expansion (comme en France), la filière-bois absorbe, en fait, du CO_2 .

En économisant l'énergie et en sortant du nucléaire, nous pouvons donc très bien lutter contre l'effet de Serre. À condition d'ajouter aux énergies alternatives l'adoption de transports écologistes : vélo, trains..., en évitant, surtout, les déplacements inutiles (pommes du Chili dans nos supermarchés...). Il faut au contraire, privilégier les circuits courts lors de nos achats, par exemple aux marchés auprès de producteurs, ou dans des commerces de proximité, coopératives...

Ce sera, espérons-le, plus efficace que les sommets (Rio, Kyoto, Buenos-Aires) où se sont récemment créés des "permis de polluer" que les États-Unis pourraient acheter au tiers-monde.

Cet air devenu commercialisable, nous en avons par-dessus le marché !

Christian DAVID

POUR EN SAVOIR PLUS

- Pour recevoir gratuitement la publication de vulgarisation scientifique *Énergie et sécurité* n° 5 (20 pages), "l'énergie nucléaire n'est pas la solution aux changements climatiques de la planète", il suffit de nous écrire en joignant 2 timbres à 3 F.
- Brochure gratuite, *La France et l'effet de serre*, sur demande à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, 27, rue Louis-Vicat, 75015 Paris.
- Le document en allemand *Vom Ende der Mär : Atomkraft und Klimaschutz* est disponible contre 10 DM auprès de l'Öko-Institut, Postfach 6226, D-79038 Freiburg-im-Breisgau.

CE FAMEUX NUAGE...

TCHERNOBYL

Sous ce titre, 13 ans après l'accident de Tchernobyl, le chercheur Jean-Michel Jacquemin a produit un livre essentiel pour comprendre la réalité du drame provoqué par l'accident majeur de Tchernobyl.

Peur de connaître la vérité

Jean-Michel Jacquemin a découvert, au fur et à mesure de l'écriture de son livre, combien les gens avaient peur de connaître la vérité. Les autorités françaises indiqueront que le nuage s'est arrêté à nos frontières et malgré une contamination importante : elles ne prendront aucune mesure sanitaire (une seule concernera un retrait d'épinards alsaciens). Outre-Rhin les médias attribueront ce mensonge au fait que la France ait la volonté de ne pas remettre en cause son programme nucléaire. Si à Three-Miles Island (États-Unis) en 1979, la fusion totale du cœur a été évitée à une heure près, à Tchernobyl, deux explosions successives (une liée à la réaction en chaîne, l'autre à l'hydrogène) ont largué de nombreux produits radioactifs différents (iode, césium, strontium, plutonium...) en très grande quantité. Les radioéléments effectuent un va-et-vient incessant dans l'environnement en contaminant la chaîne alimentaire au gré des vents, des pluies, des incendies de forêts...

Dans tous les pays d'Europe des mesures furent prise allant jusqu'à des interdictions de commercialisation de produits alimentaires. L'Académie des sciences française parlera, pour ces mesures prises à l'étranger, de « *péripéties ridicules* ». Parmi ces "péripéties", une concernait l'interdiction de consommation de viande de renne dans les pays nordiques. Pourtant, en 1998, cette interdiction court toujours et le renne appartiendrait au groupe de viandes le plus contaminé de la planète. Un taux de contamination élevé aux yeux du monde sera considéré comme négligeable chez nous. M. Pellerin qui dirigeait le Service central de protection

contre les rayonnements ionisants (SCPRI) et qui arrêta le nuage à nos frontières n'hésitera pas à exposer la thyroïde des français même parmi la population la plus fragile constituée par les enfants et les femmes enceintes. Le dépôt sur le sol des radioéléments contenus dans le nuage radioactif se produit essentiellement par le "lessivage" des pluies ou par le contact direct de ce nuage avec les montagnes. Suite aux pluies importantes du début mai 1986, l'auteur nous montre comment en Alsace des zones connaîtront des taux de radioactivité supérieurs à 30 000 becquerels par m² (Bq/m²). Pour l'Union européenne, au-delà de 10 000 Bq/m² des mesures sont à prendre. Ces taux sont parmi les plus élevés d'Europe. La contamination de certaines zones dans le Massif du Mercantour correspondait à celle des zones contaminées en Ukraine. Dans le sud-est, toutes les alarmes des centrales nucléaires se sont déclenchées en même temps lors du passage du nuage (l'information restera confidentielle).

En certains endroits, les radionucléides se concentrent suite à leur transport par le ruissellement des eaux superficielles; à la station de ski Isola 2000 dans les Alpes, des contaminations jusqu'à 800 000 Bq/m² ont été calculées (le SCPRI annonçait 5 400 maximum). À moins de 50 kilomètres de Nice, certains endroits très touristiques recèlent des taux de contamination très élevés. Dans toutes ces régions, le gouvernement, relayé par les préfets, indiquera qu'il n'y a aucune mesure particulière à prendre. Suite à l'augmentation importante des cancers de la thyroïde sur le territoire français, le ministère de la santé expliquera que cette hausse est due non pas à Tchernobyl mais à l'amélioration des techniques de détection. Cependant, pour certains médecins, le fait d'incriminer les techniques de détection, dans l'augmentation des cancers, n'était pas sérieux.

Il ne s'était rien passé !

M. Fauconnier, docteur exerçant en Corse, se renseignera auprès des services français compétents sur la contamination de l'île : il



ne s'était rien passé ! Il déterminera, sur la base des chiffres officialisés par la ministre de la santé de l'époque, Michèle Barzach, une contamination de 70 000 Bq/l en iode 131 pour le lait de chèvre, produit largement consommé sur l'île. Pour le professeur Tubiana, la dose à ne pas dépasser serait de 5 000 Bq/l/an et pour P. Tanguy, inspecteur général à EDF, au-delà de 440 Bq/l le lait est impropre à la consommation — cette information a été donnée en 1979 après l'accident de Three-Mile Island survenu aux États-Unis. Bien que des individus aient ingéré des doses, en une seule journée, correspondant aux limites annuelles fixées par l'Union européenne, le ministère de la santé confirmera l'absence de fondement scientifique aux informations qui parlent de danger. Quelques mois plus tard, en 1987, suite à une multiplication par dix des cas d'hypothyroïdies néonatales, insuffisance ou absence de sécrétion thyroïdienne chez les nouveau-nés, le docteur Fauconnier portera plainte à la Cour européenne de justice. La plainte fera, de la part de l'Europe, l'objet d'une accusation accablante de la France avec plusieurs demandes dont une concerne l'établissement d'études systématiques sur les effets des retombées du nuage de Tchernobyl sur les animaux et sur les hommes. Quelle fût la suite ? Monsieur Clinton Davis signataire de l'accusation pour l'Europe sera démissionné, le docteur Fauconnier et son épouse quitteront l'île et la France. « *On a sacrifié volontairement une fraction de la population pour des motifs politico-économiques.* »

Jean-Michel Jacquemin nous montre ensuite comment il a fallu attendre le dixième anniversaire de l'accident de Tchernobyl pour voir reconnue officiellement l'existence de "tâches de léopard" de contamination sur la France. Un porte-parole de L'Institut de protection et de sûreté nucléaire a indiqué en mai 1997 que

son institut donnait des informations depuis qu'il en avait le droit ! Après 12 ans, les autorités françaises finissent par admettre des dépôts en césiums 137 très régulièrement supérieurs à 15 000 Bq/m² avec des maxima dépassant 30 000 Bq/m². Pour cette contamination, tous savaient : le gouvernement, les ministres, la préfecture, les services vétérinaires, l'IPSN, le SCPRI puis l'OPRI et rien n'a été fait et n'est fait !

800 000 personnes pour nettoyer le site !

L'auteur nous précise que selon l'Organisation mondiale de la santé, 800 000 personnes ont été utilisées sans information sur les risques qu'elles encouraient pour nettoyer le site de Tchernobyl. Ce sont de véritables héros qui ont jeté 5 040 tonnes de divers produits sur le cœur en fusion. Les personnes qui sont intervenues sur le toit du réacteur ont reçu en quelques minutes des radiations admises pour toute une vie. Aujourd'hui, ni la médecine ni l'État ne peuvent rien pour eux. Ils se sentent humiliés et traités comme des mendiants. En Biélorussie, un habitant sur cinq mourra de Tchernobyl. 16 millions d'hectares de terres arables sont impropres à la culture et 2,2 millions de personnes vivent dans des territoires contaminés.

L'Ukraine est un territoire grand comme la France avec une population comparable. Pour la production agricole, elle était considérée comme le verger et le grenier de l'URSS. 135 000 personnes seront déplacées après avoir encaissé des doses comprises entre 120 à 500 fois la norme internationale. La région de 30 km autour de Tchernobyl qui a été évacuée est arbitraire et tout à fait insuffisante. C'est une superficie égale à la Grande-Bretagne peuplée de 18 millions d'habitants qui aurait dû devenir un territoire désert. Kiev n'a pas été épargnée, cette ville aurait également dû être évacuée de ses 3 millions de personnes.

En fédération de Russie, 150 000 km² sont contaminés et 2 000 km² sont sous contrôle permanent. 4,5 millions de personnes sont officiellement concernées par des contaminations. À cause de leurs maigres revenus, les gens sont obligés de consommer leur production contaminée. L'eau potable de l'équivalent de 30 millions de personnes (la moitié de la population française) est polluée.

Les populations touchées par la contamination ont été classées en quatre catégories :
— les liquidateurs ;
— les déplacés (dans la zone des 30 km) ;
— les résidents des "zones à contrôle strict" (555 000 Bq/m²) ;

— les populations des territoires contaminés dans les trois pays.

Sur tous ces territoires, plusieurs projets de suivi des irradiés ont été mis en place, ils ont coûté très cher, mais n'ont rien apporté de significatif ou de pratique. « *Pendant que des millions de dollars servent à faire des statistiques* », des millions de gens ne bénéficient d'aucun secours. Les études réalisées après les bombardements de Hiroshima et Nagasaki laissaient entrevoir l'apparition des cancers de la thyroïde, 20,3 ans après. Ce type de cancer est apparu seulement 3 ans après l'accident de Tchernobyl, dès 1989 pour les premiers cas.

Avant 1986, le niveau de cancers de la thyroïde était identique à celui des pays de l'ouest, il est aujourd'hui 200 fois plus élevé que la moyenne occidentale. Malgré une recrudescence de leucémies, l'ex-Union soviétique indique qu'il n'y a pas d'augmentation de cette pathologie (la même démarche est suivie en France). L'impact des leucémies est délibérément minimisé car cette maladie (bio-indicatrice) apparaît très tôt (entre la 2^e et 10^e année), elle est donc annonciatrice d'un très grand nombre de cancers (elle ne représente en effet que 10 % du total des cancers).

Il y a également un accroissement du nombre de cancers du cerveau, de pneumonies nécosantes, de malformations... Un lien a été établi entre leur fréquence et le niveau de contamination de l'environnement. La réalité des faits sera difficile à établir car des dossiers médicaux disparaissent et d'autres sont classés confidentiels.

Lever la chape de silence

Ce livre contribue à lever la chape de silence de tous les milliers de protagonistes, plus particulièrement français, qui savaient, qui savent et qui ne disent rien.

L'auteur indique comment, grâce à la non prise de mesures, la France a le triste privilège de détenir le niveau le plus élevé d'atteinte de la glande thyroïde de la communauté européenne. Il nous montre ensuite comment « l'affaire Tchernobyl » ressemble à celle du sang contaminé. Pourra-t-elle être traitée de la même manière ?

Apparemment non : il sera très difficile de prouver l'origine des cancers et les autorités ont probablement mis là-dessus. Vu les progrès réalisés dans la détermination de l'origine de mutations ou de lésions qui affectent les cellules vivantes, ces autorités sont loin d'être à l'abris !

Pour clarifier la question des responsabilités dans l'affaire Tchernobyl en France, à la lecture de cet ouvrage, on peut indiquer qu'il se dégage deux types d'attitudes criminelles :

— celles des personnes qui avaient connaissance du danger et qui l'ont délibérément caché (l'OPRI, l'IPSN, les préfets...);

— celles des personnes qui, quelques années après l'accident, révisent l'histoire en niant l'existence de la contamination radioactive ou des cancers qu'elle a provoqué.

En août 1986, Morris Rosen (directeur de la branche nucléaire de L'Agence internationale pour l'énergie atomique) avait déclaré que « *même s'il y avait un accident de ce type tous les ans, je considérerais la nucléaire comme une source d'énergie intéressante* ».

Aujourd'hui, l'accident majeur est étudié et accepté par les politiques dans le monde entier et plus particulièrement en France. La question que nous ne cessons de poser aux citoyens et que nous vous repons aujourd'hui, à vous lecteurs : avez-vous voté pour des politiques afin qu'ils décident à votre place l'acceptation du risque d'accident majeur ?

Acceptez-vous l'éventualité de telles conséquences contre votre consommation d'électricité nucléaire ? Si votre réponse est non, aidez-nous à renforcer notre action pour faire basculer la France vers la sortie du nucléaire comme l'ont fait la grande majorité des pays d'Europe.

Marc SAINT-AROMAN

À COMMANDER AU RÉSEAU

• *Ce fameux nuage... Tchernobyl, la France contaminée*, Éditions Sang de la terre, 325 pages, 1999, 150 F (port compris).

• *Tchernobyl, conséquence sur l'environnement, la santé et les droits de la personne*, 238 pages, 1996, 88 F (port compris) : des témoignages d'experts et de témoins à charge.

Voir ci-joint le catalogue du matériel d'information

MALVILLE, L'EXTINCTION ?

Premier janvier 1999, après une nuit de fête, au réveil, j'entends une nouvelle me forçant d'applaudir un décret du gouvernement au sujet de Superphénix...

Un quart de siècle durant, en pareilles circonstances, c'est devenu un réflexe conditionné : vite le téléphone, on se



SOUTIEN

Commission locale d'information (CLI) : expulsion et humiliation publique

Le 21 janvier 1999, Annie Givelet, représentante de la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (Frapna), membre de droit de la CLI, a été éjectée de la réunion qui se tenait sur le site de Superphénix après qu'une fessée lui ait été administrée devant un public hilare, sous l'œil d'une caméra de France 3. Le président du Conseil général de l'Isère (Bernard Saugey) et le président de la CLI (Gérard Dezempt) qui présidaient la séance n'ont pas jugé bon d'intervenir.

Le Réseau a réagi en envoyant une lettre ouverte à la presse pour dénoncer de tels agissements que nous jugeons scandaleux et lourds de dérives potentielles.

.....
Pour envoyer un mot de solidarité ou pour recevoir des renseignements complets : Annie Givelet, Frapna Isère, 5, place Bir Hakeim 38000 Grenoble
Tél : 04 76 42 64 08

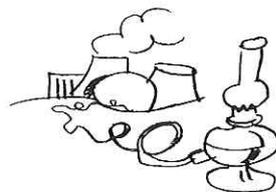
voit dans la soirée, entre-temps je fais chauffer la colle, on sort les panneaux et banderoles, si vous voyez ce que je veux dire. Le monde à l'envers, vous redis-je, le décret en question parle bel et bien de « la première étape de mise à l'arrêt définitif » de Superphénix. Il prévoit le démontage des bâtiments et installations non nécessaires du point de vue de la sécurité, soit toute la partie de production électrique, les générateurs de vapeur, etc. En plus il prévoit les premiers travaux irréversibles. Entre autres le soudage de corps de chauffe sur la cuve du réacteur, destiné à maintenir le sodium sous forme liquide, afin de pouvoir se passer des pompes et échangeurs de chaleur. Ces travaux auront pour conséquence d'affaiblir la structure de la cuve, et de ce fait, la rendre "hors service" pour l'usage en surgénérateur. Les opposants à ce décret (donc pas nous mais ceux qui sont pour Superphénix), appellent à une mobilisation « puissante et déterminée » des syndicalistes, des électriciens, des gaziers et même, excusez du peu, de « l'association des écologistes pour le nucléaire ». Tout le monde s'y met, les commerçants de Morestel, les autorités de la commune, et de celle de Creys-Mépieu. C'est incroyable, il y a encore de nos jours des idéalistes, je vous assure, dans l'Isère. Ils croient encore à Superphénix,

ils pensent (si, si) encore pouvoir trouver une solution aux déchets radioactifs grâce à cette casserole ! Tout ce beau monde a décidé (ça me rappelle quelque chose) de déposer un recours, c'est stupéfiant. Ils essaient de trouver des vides juridiques. Cette décision aurait été prise pour des raisons politiques, elle ferait fi de l'intérêt général, elle ne respecterait pas la loi Bataille (prévoyant la mise en œuvre de plusieurs solutions aux déchets), et de plus on ne pourrait démonter une centrale à l'arrêt, qui ne fonctionne pas, mais qui continue néanmoins à rejeter de la radioactivité dans la nature du fait de sa technologie, donc qui néanmoins fonctionne, et ceci sans autorisation. C'est clair ? je recommence ?

C'est pathétique, toute cette énergie dépensée, cette imagination, ces espoirs, cette détermination, tout cela me rappelle le dernier quart de siècle, toute ma jeunesse somme toute ! Nous avons vraiment passé le flambeau, nous autres les derniers des mohicans à rester mobilisés au sujet de Malville, la relève est enfin là avec le folklore nous ayant accompagné toutes ces années : banderoles, tracts, affiches, manifs, etc. Dans le fond, ces messieurs d'EDF, ils sont quand même sympathiques ne trouvez-vous pas ?

Raymond BEFFA

LE NUCLÉAIRE ET LA LAMPE À PÉTROLE



Dans ce livre écrit par la commission énergie des Verts, une première partie est consacrée à dénoncer les dogmes du nucléaire. Extrêmement bien documenté, dans un style limpide, il fait le tour des manipulations des pro-nucléaires. La France a choisi un coefficient de conversion que personne d'autre n'utilise afin de majorer la part de l'électricité (donc du nucléaire) dans la consommation d'énergie finale en France. En France, les autorités annoncent que l'électricité représente 41 % de notre consommation énergétique finale (contre 39 % pour le pétrole) alors qu'au niveau international cela ne fait que 20 % de notre consommation (contre 49 % pour le pétrole) : vous l'aurez compris, cette manipulation sert à faire croire que l'électricité est devant le pétrole.

Une conception industrielle datée

Les dogmes de l'indépendance énergétique, de l'énergie de l'avenir, de la notion "d'industrie de pointe" sont passés à la moulinette. Concernant le dogme de la modernité, les Verts écrivent : « L'industrie électronucléaire relève d'une conception industrielle datée. Dans un monde marqué par une culture en réseau où les évolutions, les changements de cap doivent se faire très rapidement, la modernité c'est le modulable, l'adaptable, le remplaçable, le fiable, le souple, l'autonome, le décentralisé, le nomade, le "léger". Alors que de nombreuses nouvelles technologies énergétiques (en plein développement dans de nombreux pays) correspondent pleinement à cette définition, le nucléaire, lui, semble plutôt appartenir au monde de "l'industrie lourde" de jadis. Tout y est lent, lourd, complexe. L'histoire de Superphénix est exemplaire de ce point de vue » (p. 41-42).

Après avoir rappelé — trop brièvement — les risques d'accident, l'impasse des déchets, le livre dénonce les manipulations financières sur le prix de l'électricité : « Selon le ministère de l'industrie, l'investissement pour la construction d'un réacteur de 1 400 MW (les derniers construits en France) est de l'ordre de 15,4 MF soit 11 020 F/kW installé alors que l'installation de trois centrales au gaz permettant la même puissance coûterait 5,8 MF soit 4145 F/kW » (p. 57). Le réquisitoire contre le nucléaire se termine par une analyse de la dernière proposition à la mode : la lutte contre l'effet de serre. Les Verts montrent que la question de l'effet de serre dépend surtout du domaine des transports dans lequel le nucléaire n'a pas sa place.

Révolution des mentalités

La deuxième partie de l'ouvrage montre quelles sont les autres possibilités de produire de l'énergie, non sans rappeler que la meilleure façon de ne pas polluer, c'est encore d'économiser l'énergie. Cela mène à la conclusion suivante : « Il y a éclosion au niveau mondial d'une gamme considérable de technologies permettant de produire de l'électricité ou de la chaleur d'une manière moins polluante et énergétiquement plus efficace, à partir d'énergies initiales très variées » (p. 79). Les Verts proposent une révolution des mentalités qui accepte la diversité des sources d'approvisionnement.

Les Verts font alors un tour des « nouveautés énergétiques » dans les autres pays. Ainsi « durant le seul premier semestre 1998, l'Allemagne a installé une puissance éolienne supérieure à ce que la France a prévu de faire entre 1995 et 2005 (680 MW contre 500 MW) » (p. 122). Et l'Allemagne est aujourd'hui dépassée par les Pays-Bas qui prévoit de

construire des éoliennes dans la Mer du Nord à hauteur de 10 000 MW.

Dans la dernière partie, les Verts donnent les résultats d'une étude sur la sortie du nucléaire. Ce scénario, qui prévoit la fermeture des centrales en 25 ans, montre qu'il est possible de le faire sans renoncer aux critères de croissance du gouvernement actuel. Les Verts précisent que « l'objectif pourrait être atteint en quelques années en relançant les centrales au charbon et en construisant des centrales au gaz » et que « cette orientation n'est pas absurde » (p. 126) car nous ne sommes pas à l'abri d'une crise résultant soit d'une panne générale, soit d'un accident. Ils précisent encore : « On aboutirait à des résultats plus nets et plus rapides en introduisant dans l'étude de scénario des objectifs de changements plus profonds (sortir de la société de l'industrie lourde et du transport contraint ; généraliser le recyclage ; limiter la consommation de matières premières ; limiter et changer les flux de transports de marchandises et de passagers et les transférer vers des modes moins polluants et moins envahissants) » (p. 145). On regrettera donc que l'ouvrage n'analyse que le scénario "réaliste" de sortie du nucléaire sur 25 ans sans développer en parallèle un scénario plus "rapide". Malgré ces petits défauts indissociables d'une ligne politique de respectabilité au sein du gouvernement, ce livre est un excellent moyen de faire passer auprès du grand public que la sortie du nucléaire est possible.

Michel BERNARD

.....
 Vous pouvez commander ce livre au Réseau, *Le nucléaire et la lampe à pétrole*, Les Verts, Ed. Esprit Frappeur, 1999, 172 pages, contre un chèque de 32 F (frais d'envoi inclus) : voir le catalogue du matériel d'information.

LES EFFETS DES LIGNES SUR NOTRE SANTÉ

Le champ électromagnétique (CEM) émis par les lignes électriques fait partie des radiations non ionisantes. En France, sa fréquence est de 50 hertz et il s'exprime en milliGauss (mG). Si le CEM des appareils électroménagers n'est présent que quelques centimètres autour, celui des lignes électriques peut parfois être retrouvé jusqu'à 200 m de l'axe.

Effets chez les organismes vivants

• Niveau biologique

On observe une perturbation des flux d'ions calciques, du rythme circadien (rythme jour/nuit), de la sécrétion de mélatonine, du système immunitaire, ainsi que des effets sur des neurotransmetteurs cérébraux intervenant dans les syndromes dépressifs, un effet cancérogène et une baisse du fer sanguin.

• Niveau tissulaire et cellulaire

La nocivité a bien été résumée par W. Ross Adey, président du Conseil national américain de protection contre les radiations non ionisantes (NCRP), lors d'un symposium organisé par l'Union européenne en 1994 : « *Les études indiquent une conjonction entre les actions des promoteurs chimiques de cancers et les CEM au niveau de la membrane cellulaire comme une étape clef dans la formation des tumeurs.* »

• Chez l'être humain

De nombreuses études épidémiologiques ont montré une augmentation des leucémies et des cancers du cerveau chez les personnes vivant à proximité des lignes HT. En 1992, EDF a demandé à l'Inserm de faire le point sur le sujet.

• Exposition résidentielle

L'Inserm a retrouvé une cohérence entre les études, une absence d'effet de confusion et une certaine constance dans l'association retrouvée entre la proximité des lignes et le cancer de l'enfant, en précisant que des études en cours permettraient de conclure de façon plus sérieuse. Ces études, publiées en 1995 par M. Feychting (prix Nobel), concluent à 2 fois plus de leucémies dès 2 mG et à 5,1 fois plus de leucémies dès 5 mG. Depuis, d'autres études sont venues confirmer ce risque.

• Exposition professionnelle (concerne aussi les adultes vivant près des lignes)

Dans les études réalisées avant 92, l'Inserm a retrouvé un risque augmenté pour les leucémies aiguës, les tumeurs du cerveau, les tumeurs du sein et a trouvé cela compatible avec un effet promoteur des CEM dans le mécanisme de cancérisation.

Cinq études attendues par l'Inserm et finalisées par la suite ont depuis confirmé le risque.

L'attitude d'EDF

— malgré les résultats de l'analyse de l'Inserm, faite à sa demande ;

— malgré les résultats significatifs sur le risque de leucémie montrés par l'étude épidémiologique franco-canadienne EDF-Hydroquebec-Ontarioquebec menée sur le personnel de ces trois entreprises ;

— malgré le colloque organisé par EDF à Paris le 24 juin 1993, intitulé « *CEM et consommateurs* », où diverses études épidémiologiques alarmantes ont été présentées ;

EDF laisse vivre des familles entières de ses salariés dans des logements de fonction à proximité des lignes. Est-ce pour laisser croire qu'il n'y a pas de risques ?

EDF n'informe pas les mairies, et laisse librement bâtir. Pourtant EDF sait que les nouvelles lignes à construire devront passer par les tracés existants.

EDF fait encore mieux : elle désinforme. Bien que connaissant les résultats des études épidémiologiques, EDF a donné en 1994 un avis favorable pour la construction de notre maison alors que notre terrain est surplombé par deux lignes HT, et à proximité d'une très HT. En 1995, le projet d'une quatrième ligne a mobilisé les associations locales de protection de l'environnement, qui évoquaient une nocivité.

Nous avons rassemblé de la documentation, pris contact avec diverses associations, demandé leur avis à des experts indépendants, participé à un stage à l'Insa de Lyon.

Tout cela nous a permis de nous rendre à une évidence : les CEM sont effectivement nocifs pour la santé.

EDF, interrogée par lettre, nous a répondu : « *Il s'est toujours avéré impossible de démontrer une quelconque toxicité cancérogène, malgré 20 années de recherche approfondie. Enfin, contrairement à ce que vous prétendez, l'Inserm ne nous a pas mis en garde sur les effets sanitaires des CEM et a souligné qu'aucun danger n'était démontré.* »

EDF citait dans sa lettre le rapport de 1993 de l'Académie nationale de médecine et en reprenait des propos rassurants, omettant de rappeler que depuis, de nombreuses études étaient venues confirmer le risque et que ce

rapport concluait que « la réalité des associations qui ont été décrites entre CEM et certaines pathologies comme les leucémies et/ou d'autres cancers chez l'enfant ou l'adulte ne saurait être considérée comme établie par les études épidémiologiques dont on dispose actuellement, mais, au moins dans les cas de leucémies chez l'enfant, reste concevable même en l'absence d'un mécanisme explicatif confirmé ».

EDF citait aussi le rapport de l'Académie américaine des sciences du 31 octobre 1996 qui, selon elle, « ne permettait pas de soutenir la thèse selon laquelle les CEM seraient nuisibles à la santé de l'homme ». Or, ce rapport a été critiqué dès novembre 1996 par de nombreux scientifiques, dont trois de ses cosignataires, car il minimisait un risque réel.

Devant tant de malhonnêteté et de parti pris, il n'y avait que deux solutions possibles : vendre la maison en cachant le risque ; ou demander à la Justice de nous aider et de sanctionner cette attitude criminelle d'EDF. Nous avons choisi de déposer une plainte contre EDF en 1997 (Versailles) pour mise en danger d'autrui et pour faux.

Le juge a rendu en octobre 1998 une ordonnance d'irrecevabilité, avec comme motif que les pièces remises par notre avocat n'avaient pas fait l'objet d'un procès-verbal, que la greffière n'a voulu établir.

Nous avons bien sûr fait appel de cette décision en demandant en parallèle le dessaisissement de ce juge, mais cet appel a été rejeté en janvier 1999.

Que fait l'État français ?

Le ministère de la santé, interrogé par courrier se retranche derrière l'avis du Conseil supérieur d'hygiène publique de France de 1996, avis concluant qu'il n'existe aucun risque pour la santé. Les experts ayant participé à la rédaction de ce document sont MM. Lambrozo et Dab, docteurs en médecine, respectivement directeur et directeur-adjoint des études médicales d'EDF !!!!

Il est intéressant de savoir que ce sont les salariés d'une entreprise commer-

ciale qui jugent de la nocivité ou de l'innocuité du produit qu'ils vendent !

Pour notre part, nous appelons cela du noyautage, ce qui est confirmé quand on sait que ce même Dr Dab est également conseiller du ministre de l'environnement (au sein du Comité de la prévention et de la précaution), délégué général de l'Association pour la prévention de la pollution atmosphérique et qu'il est également professeur à l'École nationale de santé publique de Rennes (où il forme les futurs responsables des ministères et de diverses administrations).

La situation dans d'autres pays

En Italie (depuis 1992) et au Luxembourg il est interdit de construire sous les lignes, et la distance à respecter est variable selon l'intensité des lignes. En Belgique, le programme d'implantation des lignes HT a été réduit.

Le Parlement européen a émis le 11 mars 1994 une résolution dans laquelle il demandait que soient instaurés des couloirs de lignes à l'intérieur desquels toute activité permanente ou habitation seraient exclues ainsi que la mise en place de systèmes d'expropriation et d'indemnisation.

Vos propositions d'actions

EDF programme sciemment depuis 1993 des leucémies, a infiltré l'appareil d'État



afin de nier le risque, et reste fidèle à sa politique de désinformation.

Si le risque collectif est faible (il ne s'agit pas de milliers de morts), le risque individuel est très grand ; ainsi, chez 3 personnes soumises à un champ moyen de 5 mG (ce qui est le cas de notre famille) pendant 10 ans, il existe une "chance" (statistique) sur 133 que l'un de nous déclare une leucémie. Il est important de noter que cette maladie se déclare brutalement sans signe annonciateur !

Seule une mobilisation nationale, avec l'union et la coordination de toutes les associations luttant directement ou indirectement contre la politique d'EDF, orientera l'État et EDF vers une gestion saine et normale de ce risque.

Nous attendons vos contacts et vos propositions d'action, ainsi que votre engagement pour une vaste mobilisation nationale.

Patricia NUNEZ
& Gilles POURRIER

CONTACT

Patricia NUNEZ (docteur en pharmacie)
et Gilles POURRIER (docteur
en médecine, généraliste praticien)

47, rue Alexandre-Dumas
78370 Plaisir

Tél/Fax : 01 30 55 48 40

LE RÉSEAU EN ACTION

Le Réseau "Sortir du nucléaire" a tenu son assemblée générale (AG) annuelle les 6 et 7 février 1999, à Poitiers — et ce n'était que la deuxième.

La constitution initiale du Réseau avait été préparée par de nombreux échanges entre les "comités de site" (opérant autour d'une installation atomique), la coalition des Européens contre Superphénix (qui n'existe plus aujourd'hui), la Coordination contre l'enfouissement des déchets radioactifs et d'autres associations concernées par ce terrain de lutte. Mais sa fondation n'a formellement été décidée qu'en septembre 1997, à la rencontre d'Agen, et sa première AG régulière annuelle ne s'est réunie, à Nantes, qu'à la fin janvier 1998.

Une mise en place rapide et efficace

Forte d'une cinquantaine de participants représentant 35 groupes, la réunion de Poitiers a ainsi été l'occasion de faire le point après un an d'activité. Le bilan apparaît, sous bien des aspects, fort positif. Disons d'abord que le Réseau a rapidement « mûri ». Le contexte politique aurait pu susciter des frictions, alourdir l'atmosphère, à l'heure où le gouvernement français affirme une option pro-nucléaire qui place les Verts sous tension, entre ministère et mouvements sociaux. Ce ne fut pas le cas : nous étions toutes et tous là pour prolonger l'action engagée, et ce souci militant a dominé les travaux de l'assemblée générale.

L'expansion du Réseau est frappante. Il compte aujourd'hui 252 associations membres, présentes dans presque tous les départements de France, ainsi qu'en Suisse, Espagne et Italie. Près de

6 000 personnes ont signé sa charte et envoyé une contribution financière. Bien entendu, comme c'est souvent le cas, une partie seulement des partenaires du Réseau sont régulièrement actifs et un atelier a discuté des moyens de mieux les impliquer. On ressent particulièrement l'absence d'une forme de structure collective sur la région parisienne, les "piliers" du Réseau opérant surtout en province. Les deux campagnes spécifiques menées en 1998 ont permis de resserrer des liens, ou d'en tisser de nouveaux. La première, contre l'enfouissement en profondeur des déchets radioactifs, n'a malheureusement pas empêché le gouvernement Jospin de relancer cette perspective, mais le combat va bien entendu se poursuivre en ce domaine. La seconde, contre le chauffage électrique, a mis le Réseau en rapport avec des associations de consommateurs ou de chômeurs, ainsi qu'avec des travailleurs sociaux, en particulier à Poitiers : une soirée très intéressante a été consacrée à cette expérience, avec toutes les organisations concernées, mettant en lumière le rapport entre



exclusion, pauvreté et choix énergétiques. De même, les échanges se sont poursuivis avec les syndicalistes de l'appel "Une autre voix pour EDF" (un représentant de Sud-Énergie d'EDF était d'ailleurs présent en tant qu'observateur à notre assemblée générale).

Un très gros travail d'information a été réalisé durant l'année écoulée : parution d'un matériel ad hoc pour les deux campagnes menées en 1998, d'une brochure et de quatre *Lettres d'information* ; distribution de livres ; création d'un site internet avec actuellement quelques 4 000 connexions par semaine ; diffusion par e-mail d'un grand nombre de documents ; contacts presse ; etc.

Par delà le succès des envois de cartes postales, le Réseau éprouve cependant encore du mal à mobiliser sous la forme de rassemblements. De même au niveau de l'action, il n'a pas été possible de mettre en place un premier groupe : le stage de formation non-violente a été annulé, tout comme la proposition d'envoyer un groupe d'observateurs en Allemagne.

En campagne, pour 1999...

Bien des idées ont été brassées lors des séances plénières ou dans les cinq ateliers thématiques du dimanche matin. Face à diverses propositions, toutes justifiées, l'AG du réseau a dû trancher et décider des deux campagnes spécifiques qui seront menées en 1999 (étant entendu que celles engagées l'année précédente — enfouissement et chauffage — se poursuivent sous des formes moins centralisées). Décision a finalement été prise de donner la priorité à :

- Une campagne pour prévenir la construction de toute nouvelle centrale nucléaire. Le lobby nucléaire fait en effet aujourd'hui pression pour que le réacteur EPR (un projet faussement novateur, originellement franco-allemand) soit mis en chantier. Il voudrait initier dès cette année une dynamique de fait accompli avec, en perspective, le remplacement de l'actuel parc de centrales, vieillissantes.

- Une campagne sur les rapports entre radioactivité et santé publique en application de la directive Euratom sur les déchets très faiblement radioactifs. Cette directive, qui doit être signée par l'Union européenne en mai 2000, envisage d'autoriser leur recyclage. De tels déchets pourraient alors entrer dans la composition de banales casseroles accrochées aux murs de nos cuisines...

Au-delà des campagnes particulières, une documentation plus synthétique sur la sortie du nucléaire est en préparation. Il faudra d'ailleurs qu'un jour le Réseau se mobilise directement sur cette question, en exigeant que le débat s'ouvre réellement dans la société, au lieu d'être étouffé à l'Assemblée nationale. Entre-temps, nous avons beaucoup de pain sur la planche.

Pierre ROUSSET

Vous pouvez recevoir un compte-rendu
encore plus complet contre 2 timbres à 3 F.

INFOS RÉSEAUX

Le Réseau recherche des rédacteurs bénévoles !

Vous êtes capable de développer par écrit, avec rigueur mais dans un langage accessible un sujet d'intérêt général sur le nucléaire ou les alternatives au nucléaire. Transmettez-nous vos propositions de textes (4 000 caractères maximum !) par courrier (accompagné si possible d'une disquette informatique). Nous vous recontacterons ultérieurement.

Date limite de réception des articles pour le prochain numéro : 20 avril 1999.

Le Réseau recherche des "experts techniques"

Vous êtes membres d'une Commission locale d'information ou vous suivez simplement de près une (ou plusieurs) installation(s) nucléaire(s), le Réseau souhaiterait constituer un annuaire d'"experts" que nous pourrions consulter en cas d'incident ou d'accident.

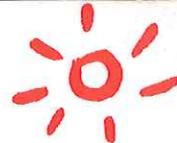
Internet : nouveau record battu !

Avec 4 000 connexions en moyenne par semaine, le site du Réseau "www.sortirdunucleaire.org" connaît un réel succès et se place actuellement parmi les sites sur l'environnement les plus visités en France. En dehors des très nombreuses informations sur le nucléaire et les alternatives possibles, vous trouverez également tous nos communiqués de presse. 117 sites internet proposent également un lien vers les pages du Réseau, signe que nous commençons à être connus. Votre participation pour enrichir notre site est très importante : envoyez vos informations par e-mail (rezo@sortirdunucleaire.org), sur papier ou sur disquette à l'adresse suivante : Pascal Braud, La Noé, 44750 Campbon.

EDF, le nucléaire ou l'art de la désinformation

En mars 1998, le Réseau imprimait à 10 000 exemplaires une petite brochure de 8 pages reprenant les publicités d'EDF avec des contre-argumentaires et des contre-publicités conçues et réalisées bénévolement par des professionnels. Aujourd'hui épuisée, un nouveau tirage est actuellement en cours avec une maquette plus aérée (12 pages), une part plus belle laissée aux contre-publicités, et un dessin en première page spécialement dessiné par Lidwine, célèbre dessinateur de BD. Un superbe numéro à se procurer absolument pour convaincre son entourage.

Unité : 15 F (frais d'envoi inclus).



En rendant ses conclusions le 9 décembre 1998, le gouvernement a une nouvelle fois fait la preuve de son incapacité à s'affranchir du joug du lobby nucléaire.

Certes, une loi sur la transparence et une étude des coûts réels de la filière sont annoncées, ce qui était la moindre des choses dans le contexte que nous connaissons, mais Lionel Jospin a cédé sur l'essentiel : la construction du fameux laboratoire destiné à préparer l'enfouissement en grande profondeur des déchets radioactifs.

Ce laboratoire, les nucléocrates y tenaient. Il leur permet en effet de conserver la perspective d'une solution rapide et relativement peu coûteuse pour se débarrasser des rebuts de leur industrie.

Par là même, ils crédibilisent leur démarche commerciale vis-à-vis des pays en voie de développement, et notamment de la Chine, en présentant le problème majeur des déchets comme réglé ou en passe de l'être. En outre, ils envisagent plus sereinement le renouvellement du parc français de centrales en fin de vie, largement conditionné lui aussi par la réussite de ce sinistre dessein.

Leur raisonnement est le suivant : c'est le Parlement qui, en 2006 ou un peu plus tard, aura à se prononcer à propos de la réalisation du stockage souterrain.

Or, le Parlement, toutes tendances confondues hors écologistes, est depuis toujours et pour longtemps sans doute, pro-nucléaire à une écrasante majorité.

Dans quelques années, lorsque l'Andra aura terminé son travail de "caractérisation du site" et magistralement apporté la preuve que tout va bien dans les argiles meusiennes, il n'y aura plus qu'à claquer des doigts et les opérations d'enfouissement commenceront.

Il suffit de lire le relevé de conclusions du gouvernement pour s'en convaincre.

Celui-ci est un modèle d'hypocrisie :

Il annonce tout d'abord la création de deux laboratoires. L'un dans les argiles meusiennes, et l'autre dans le granit.

Mais quel granit ? Il faudra, nous dit-on, rechercher un site autre que la Vienne et ses fissures. Mais le granit non fissuré est rare, voire introuvable, et les candidats à l'ac-

cueil d'une poubelle radioactive peu nombreux. Si malgré tout, un tel site est trouvé, il faudra des forages préliminaires, une enquête publique, une nouvelle procédure d'autorisation, un nouveau décret, et... les travaux de la Meuse seront terminés.

Hypocrisie donc. Il est clair que le futur dépotoir nucléaire est déjà choisi.

TOUS ENSEMBLE À VERDUN CONTRE L'ENFOUISSEMENT

Quant à la fameuse réversibilité habilement affichée en un gros titre largement repris par les médias, il ne faut pas trop y compter. En effet, le gouvernement l'avoue lui-même au bout de quelques lignes (passées inaperçues, celles-ci) :

« La réversibilité est complexe pour des stockages profonds, voire improbable à long terme. Dans ces conditions, le stockage définitif est aujourd'hui une solution envisageable à moyen terme pour les déchets B [...], et pour les C, à un horizon plus lointain. » On ne peut être plus clair.

Si la messe est dite pour les B (90 % du volume), les C semblent en sursis pour l'immédiat, quoique l'hypothèse de leur enfouissement définitif ne soit « pas exclue » : ils seraient d'abord entreposés en sub-surface (faible profondeur et accessibilité), directement, sans qu'il soit question de laboratoire comme on a pu l'entendre.

Le relevé de conclusions ne mentionne que le département du Gard pour cet éventuel entreposage.

Si nous sommes bien sûr favorables à la sub-surface qui est la moins mauvaise des solutions, il est inadmissible que le Gard serve d'unique site, ce qui créerait des risques considérables au niveau du transport alors que le maintien à proximité des centres de production est parfaitement envisageable.

Et si l'on préconise la sub-surface pour les C, pourquoi pas pour les B dont certains ont une durée de vie et une toxicité équivalente ? Rappelons que les déchets de moyenne activité en France sont considérés à haute activité au Japon par exemple.

Tout ceci n'est pas sérieux. On ne connaît ni les volumes exacts des déchets à stocker, ni les véritables coûts entraînés par les solutions envisagées, ni les risques encourus par les générations futures. Cela n'empêche pas nos dirigeants de mettre le doigt dans l'engrenage inexorable qui nous conduit à l'enfouissement. Comme le faisait remarquer le journal *Le Monde* au lendemain de l'annonce : « *Le gouvernement met la charrue avant les bœufs.* »

Laisserons-nous le gouvernement nous imposer un futur site d'enfouissement ?

Avec les collectifs opposés au futur site d'enfouissement et le Réseau "Sortir du nucléaire", nous vous invitons à venir participer à un immense rassemblement à caractère solennel. Réservez dès à présent le **dimanche 21 mars 1999**, jour du printemps. Un appel national est lancé à cette occasion pour une mobilisation sans précédent ! Vous ne pouvez pas laisser passer cette occasion de participer à la **Marche pour la vie** qui se tiendra à Verdun (Meuse), ville symbole et Centre mondial de la paix.

Le départ de cette marche aura lieu à 14 heures de la zone du pré-l'évêque.

Il s'agit d'une initiative approuvée et soutenue par de nombreuses municipalités et en particulier par la ville de Verdun.

Un signal fort doit être adressé au gouvernement pour un refus catégorique de toute entreprise qui mettrait en danger la vie des générations futures. Empêcher le laboratoire, ce serait assener un coup terrible contre la filière nucléaire dans son ensemble.

Cher(e)s ami(e)s du Réseau, s'il est un rendez-vous que vous ne devez manquer sous aucun prétexte, c'est bien celui-là. Réservez dès à présent votre premier dimanche du printemps.

Claude KAISER

Coordination nationale des élus opposés à l'enfouissement des déchets radioactifs, Mairie, 55000 Beurey-sur-Saulx

**Rassemblement à Verdun
dimanche 21 mars (jours du printemps)
avec la présence de Théodore MONOD,
Marc JOLIVET et ANÉMONE**

**Rendez-vous à 14 heures à la zone
du pré-l'évêque (fléchage sur place)**

*Coordination et contact pour connaître
les départs groupés : Claude KAISER*

Tél. et Fax : 03 29 89 80 06

*Départ d'un bus de Lyon (Place Bellecour)
Renseignements-inscriptions : 04 78 85 88 78*

Réseau "Sortir du nucléaire"
9, rue Dumenge, F - 69004 Lyon
Tél. 04 78 28 29 22 • Fax. 04 72 07 70 04

Retrouvez-nous sur internet :
www.sortirdunucleaire.org
e-mail : rezo@sortirdunucleaire.org

Lettre d'information n° 5 • mars 1999 • abonnement pour un an : 50 F

Directeur de publication et maquette : Patrice Bouveret

Merci à François-Luc Fort et Hervé Prat pour les corrections et à Luc Bellenger, Lidwine, Chard, Pierre, Honoré, Devigne et Lefrançois pour les dessins.

La reproduction des articles est autorisée et vivement conseillée sous réserve d'en indiquer la source et le nom des auteurs.

CPPAP : 75 626 • ISSN 1276-342 X • Tirage : 7 000 exemplaires

Imprimé par Sézanne (Bron-69) sur papier 100 % blanchi sans chlore